

L'AIR DANS LE TARN

Bilan de la qualité de l'air
et des émissions de
polluants atmosphériques
dans le Tarn



Édition
2016



© Murelian Agglomération

Thierry SUAUD
Président d'Atmo Occitanie

2016, une année forte, nous fêtons les 20 ans de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie... une année qui a démontré une fois de plus que la qualité de l'air est un sujet majeur de santé publique et donc d'intérêt pour chacun d'entre nous. Une année de construction et d'avenir pour notre nouvelle AASQA Atmo Occitanie.

Au 1^{er} janvier 2017, AIR LR et Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP sont devenus Atmo Occitanie, l'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air de la nouvelle grande région Occitanie.

Nous avons cette année conduit les préparatifs nécessaires à la fusion : de nouveaux statuts ont été adoptés, une nouvelle stratégie a été élaborée. Les instances de nos associations ont délibéré ensemble pour un projet rénové. L'analyse des besoins de nos partenaires a défini 5 axes stratégiques, qui se déclineront en actions et constitueront le Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air pour les 5 années à venir. Chacun d'entre nous a été mobilisé pour réussir la fusion.

Je ne pouvais écrire ces quelques lignes sans me tourner vers Michel AUJOLAT, Président d'Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP, Yves PIETRASANTA et Vincent ALLIER, Président

et Vice-Président d'Air LR, que je me dois de saluer ici pour tout ce qui a été entrepris durant cette année 2016. Nous nous tournons ensemble vers l'avenir pour un nouvel observatoire régional de l'air, aux objectifs rénovés plus proches encore des attentes de nos partenaires, qui s'inscrit dans une meilleure prise en compte des attentes sociétales sur ces sujets. Les évolutions législatives ont renforcé la transversalité Air Climat Energie. Cela s'est notamment illustré avec l'accompagnement des acteurs locaux dans la mise en place des PCAET, et à travers tous nos partenariats visant à améliorer les connaissances et agir en faveur de la qualité de l'air.

Une prise de conscience sur la qualité de l'air et ses enjeux s'est fait sentir cette année sur nos territoires, et notre nouveau projet régional confortera cet élan. Fruit des efforts des partenaires, des administrateurs et des équipes, cette reconnaissance est le résultat des actions que nous avons portées depuis de nombreuses années.

À travers notre activité, nous soutenons la progression du savoir, mais aussi celle du faire-savoir. C'est dans cet esprit que nous écrivons les pages de notre histoire désormais commune.

LE PROJET ASSOCIATIF DESSINE LES OBJECTIFS DE L'AASQA*

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

Objectif : 1-1

Objectif : 1-2

Objectif : 1-3

Maintenir et renforcer les missions d'intérêt général

Produire et fournir les données élaborées et validées répondant aux exigences réglementaires.

Assurer une couverture optimale du territoire régional en associant aux stations de mesures, les outils de modélisation et l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques.

Aider ses partenaires à interpréter et comprendre les données locales et régionales.

AXE 2 CLIMAT AIR ÉNERGIESANTÉ PARTENARIATS

Objectif : 2-1

Objectif : 2-2

Appréhender l'Air selon une vision intégrée Climat, Air, Energie et Santé, en renforçant les partenariats avec différents organismes et institutions régionaux et nationaux

Aider à la prise de décision et à l'évaluation des politiques territoriales et celles des acteurs économiques en matière de qualité de l'air et de pollution atmosphérique.

Renforcer les partenariats avec les instances sanitaires régionales en premier lieu.

AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES

Objectif : 3-1

Objectif : 3-2

Être précurseur sur les thématiques émergentes en matière de qualité de l'air, aider à l'interprétation des données et à la diffusion des connaissances

Participer à la production, à la capitalisation de connaissances sur les thématiques émergentes et à leur diffusion auprès d'un large public.

Rester toujours au meilleur niveau de connaissances scientifiques sur les pollutions atmosphériques, tout en étant en prise avec la demande sociale.

AXE 4 INFORMATION COMMUNICATION

Objectif : 4-1

Objectif : 4-2

Objectif : 4-3

Redéfinir la stratégie globale d'information, de communication et de mise à disposition des données

Mettre à disposition des données sur la pollution atmosphérique en intégrant les évolutions réglementaires et normatives (dont INSPIRE).

Améliorer l'exemplarité environnementale et sociale de l'ORAMIP

Améliorer la diffusion des informations, l'accessibilité et l'appropriation des connaissances générales sur la qualité de l'air et ses impacts sanitaires en direction de différentes cibles : le grand public, les industriels, les collectivités territoriales, les partenaires et les médias, etc. et plus particulièrement sur les territoires les plus soumis à une mauvaise qualité de l'air. Faire connaître et reconnaître l'action de l'ORAMIP auprès de différents publics en valorisant son expertise.

* Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air



SOMMAIRE

4

LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2016

- 04** Atmo Midi-Pyrénées Oramp : la surveillance au service des territoires
- 06** Chiffres-clés 2016
- 10** Faits marquants en région
 - Une étude pour mieux comprendre l'origine des particules en vallée pyrénéenne
 - L'observatoire à la rencontre des publics
 - La qualité de l'air dans nos déplacements quotidiens
 - Quand les acteurs des territoires s'engagent pour la qualité de l'air
- 12** Les Ateliers scientifiques "L'air que je respire" : sensibiliser les jeunes publics aux enjeux d'un air sain
- 14** La communication : Mettre à disposition, diffuser la connaissance
- 16** L'inventAIRE des polluants
- 20** Le suivi des valeurs réglementaires
 - Particules inférieures à 10 microns
 - Dioxyde d'azote
 - Ozone
- 24** Les épisodes de pollution en 2016
- 25** La qualité de l'air par station et par polluant

28

LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE TARN EN 2016

L'ASSOCIATION EN 2016

30

- 30** La gouvernance de l'association
- 31** Les partenariats en 2016
- 32** Atmo Occitanie : vers un nouvel observatoire régional de l'air
- 33** De nouveaux locaux pour l'observatoire : le projet immobilier
- 34** Perspectives 2017

ATMO MIDI-PYRÉNÉES ORAMIP : LA SURVEILLANCE AU SERVICE DES TERRITOIRES

DES OUTILS, UNE EXPERTISE



INVENTAIRE DES ÉMISSIONS

ACTIVITÉS SOURCES D'ÉMISSION



AGRICULTURE



INDUSTRIE



RÉSIDENTIEL
TERTIAIRE



TRANSPORT

INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION



ACTAIR - OUTIL DE CALCUL

Estimation des quantités d'émissions de polluants issus des différents secteurs d'activité

MODÉLISATION



ANTICIPER LES ÉPISODES DE POLLUTION, SCÉNARISER, CALCULER L'EXPOSITION DES POPULATIONS

CARTOGRAPHIER LA DISPERSION DE LA POLLUTION

en fonction des conditions géographiques et météorologiques

MESURES



31

STATIONS
FIXES



4

STATIONS
MOBILES

+ DE
20

POLLUANTS
SURVEILLÉS

+ DE
10 000

DONNÉES
COLLECTÉES/JOUR



DES SERVICES SUR-MESURE

INFORMER EN
CONTINU ET EN
CAS D'ALERTE,
SENSIBILISER AU
QUOTIDIEN

LES INFORMATIONS AU QUOTIDIEN



Mise à disposition
des données en temps réel



La qualité de l'air
quotidiennement
évaluée et prévue



Mise en œuvre
des procédures en cas
d'épisode de pollution



Actions de
sensibilisation
dans les écoles

SUIVRE
ANNUELLEMENT
LES INDICATEURS
DE LA
POLLUTION

LE REPORTING ANNUEL



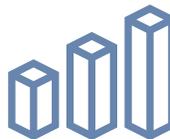
Production de cartes
annuelles de concentration



Calcul des surfaces et
populations exposées



Suivi des concentrations
en polluants



Évaluation des sources
de pollution

ACCOMPAGNER
PLANS ET
PROGRAMMES,
SCÉNARISER,
AIDER À LA DÉCISION

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION LOCALE



Réalisation d'états initiaux
et diagnostics pour les PPA,
PCAET, PDU, SRADDET



Évaluations prospectives
et scénarisations



Amélioration des
connaissances sur
les sujets émergents



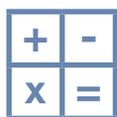
Participation aux comités
de suivi et pilotage des
instances locales

CHIFFRES-CLÉS 2016

DES OUTILS, UNE EXPERTISE



INVENTAIRE DES ÉMISSIONS



7 500
POINTS DE COMPTAGE



18 000
KM DE ROUTE INVENTAIRE

MODÉLISATION

PLATEFORME DE
MODÉLISATION URBAINE



3 600
HEURES DE CALCUL
DE LA PLATEFORME URBAINE

PLATEFORME DE
MODÉLISATION RÉGIONALE



4 450
HEURES DE CALCUL
DE LA PLATEFORME RÉGIONALE

MESURES

31 STATIONS
FIXES



4 STATIONS
MOBILES

3 STATIONS
SEMI-FIXES



97,2
% TAUX DE FONCTIONNEMENT
DES ANALYSEURS



660
ANALYSES RÉALISÉES
EN INTERNE



1 054
JOURS POUR LES
4 MOYENS MOBILES



14
CAMPAGNES
DE MESURE



DES SERVICES SUR-MESURE

LA QUALITÉ DE L'AIR AU QUOTIDIEN



190
jours où la qualité de l'air a été bonne partout en 2016



332
demandes d'informations ponctuelles

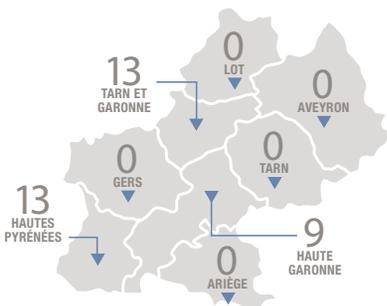


180
articles citant l'Oramip dans la presse



49179
visites dans l'année sur le site internet

NOMBRE D'ÉPISODES DE POLLUTION EN RÉGION PAR DÉPARTEMENT



REPORTING ANNUEL

PARTICULES
PM10

74 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Concentration maximum journalier

DIOXYDE D'AZOTE
NO₂

227 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Concentration maximum horaire

OZONE
O₃

185 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Concentration maximum horaire



30
jours de dépassements du seuil des 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en ozone



47
rapports mis en ligne

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX



2455
nombre d'élèves sensibilisés sur les ateliers "l'air et moi"



73
adhérents à l'Oramip



37
conventions de partenariats



année de projection PDU Toulouse



6
Territoires ayant sollicité l'observatoire pour leur plan climat air énergie territorial - PCAET

UNE ÉTUDE POUR MIEUX COMPRENDRE L'ORIGINE DES PARTICULES EN VALLÉE PYRÉNÉENNE

Réalisée grâce au soutien de la Région Occitanie, l'étude a permis, par l'analyse chimique des particules, de déterminer la contribution des différentes sources d'émission aux niveaux de particules observés.

Les vallées pyrénéennes concentrent dans une zone peu ventilée les émissions polluantes résultant de diverses activités humaines. Parmi celles-ci, la combustion de biomasse contribue à cette pollution de façon significative. Ces territoires connaissent en hiver des conditions météorologiques qui empêchent la dispersion des particules du fait de leur configuration encaissée.

En 2016, 12 journées en épisode de pollution aux particules en suspension ont été observées.

Une meilleure connaissance et un suivi de ces activités sur ces territoires à enjeu permettraient de mieux prévoir et anticiper ces épisodes de pollution. Au-delà, une sensibilisation des acteurs est à rechercher afin de réduire ces émissions dans les périodes les plus à risque.

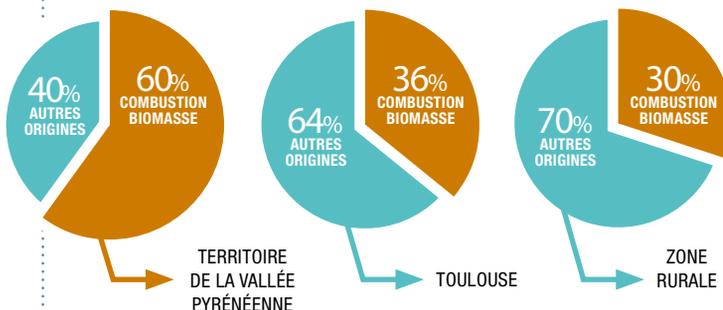
LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

▶ EN HIVER EN VALLÉE PYRÉNÉENNE

60% : À TOULOUSE 36% EN ZONE RURALE 30%

des particules PM10 sont issues de la combustion de biomasse

ORIGINE DES PARTICULES DANS L'AIR HIVER 2015-2016



▶ LORS D'ÉPISODES DE POLLUTION HIVERNAUX EN VALLÉE PYRÉNÉENNE

La part des PM10 issues de la combustion de biomasse est plus élevée avec

73% : À TOULOUSE 52%

▶ DES SOURCES PLUS VARIÉES AU PRINTEMPS EN VALLÉE PYRÉNÉENNE

42% : À TOULOUSE 23% EN ZONE RURALE 14%

des particules PM10 sont issues de la combustion de biomasse

COMBUSTION DE BIOMASSE [MATIÈRES VÉGÉTALES]



CHAUFFAGE AU BOIS



BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS



ÉCOBUAGE



INCENDIES

L'ÉTUDE COMPLÈTE SUR LE SITE WWW.ATMO-MIDYPYRENEES.ORG

FAIT MARQUANTS EN 2016... L'OBSERVATOIRE À LA RENCONTRE DES PUBLICS

AXE 4 INFORMATION
COMMUNICATION

UNE RENCONTRE AVEC LA FEDENE GROUPEMENT DU SECTEUR DE L'ENERGIE

Sollicité par la FEDENE - Fédération des Services Energie Environnement, l'observatoire a présenté ses travaux en présence des professionnels du secteur. Cette rencontre fut l'occasion de présenter les observations sur l'origine des particules menées sur Toulouse et dans la Vallée du Lot, sujet d'intérêt pour ce secteur d'activité.

QUEL AIR POUR QUELLE SANTÉ ?

Le 19 mai 2016 se tenait le colloque "Quel Air pour quelle Santé?" à CHU-Hôtel Dieu de Toulouse.

Un événement réussi, qui a rassemblé professionnels de santé et professionnels de la qualité de l'air.



LES HABITANTS S'INTÉRESSENT À LA QUALITÉ DE L'AIR

À l'initiative de la ville de Toulouse et à la demande de l'association du quartier Chalets-Roquelaine, l'observatoire est intervenu lors d'une commission de quartier en fin d'année. Cette intervention fut l'occasion de présenter la modélisation de la pollution sur le territoire concerné, et a permis de nombreux échanges sur les pistes d'amélioration de la qualité de l'air.



ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'AIR AVANT-APRÈS TRAVAUX : PARTICIPATION DE L'ORAMIP À UNE RÉUNION DE QUARTIER

L'ORAMIP a également participé, courant juin, à la commission de quartier Ranguel, Sauzelong, Pech David, Pouvourville.

La présentation aux habitants a pu être faite des campagnes de mesures qui allaient être réalisées pour évaluer l'impact de la mise en place d'écrans acoustiques le long du périphérique sud puis de sa mise à 2 x 3 voies.

QUALITÉ DE L'AIR DANS LE LOT : UN FORUM À L'ATTENTION DES ÉLUS LOCAUX

C'est en octobre que la préfecture du Lot organisait, avec l'Agence Régionale de Santé du Lot, une conférence départementale dédiée à la qualité de l'air extérieur, à destination des élus lotois et des associations de défense de l'environnement et des consommateurs, des chambres consulaires et des partenaires du domaine sanitaire.

L'ORAMIP est intervenu à cette occasion pour présenter les enjeux liés à la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne l'activité de chauffage au bois, facteur de pollution aux particules.





FAITS MARQUANTS EN RÉGION

AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES

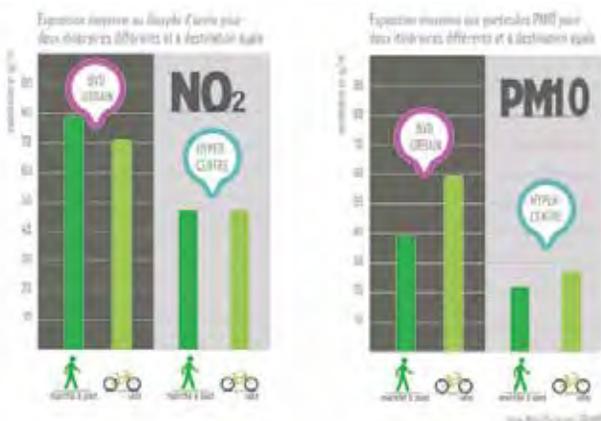
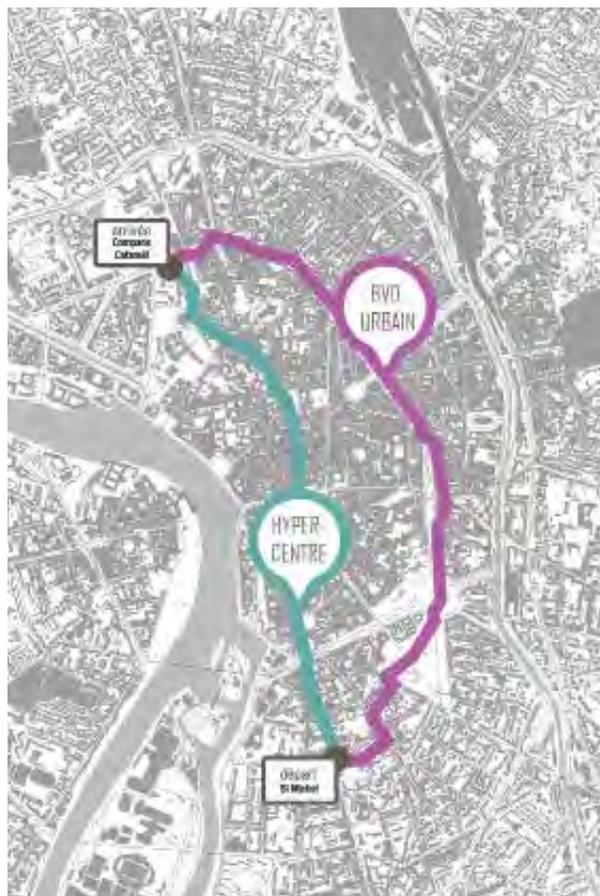
LA QUALITÉ DE L'AIR DANS NOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Un partenariat avec la Région, Toulouse Métropole et Tisséo SMTC a permis à Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP de mener une étude dans la continuité d'une première analyse menée en 2008. En 2016, l'observatoire a publié les résultats de cette analyse.

A l'échelle de l'agglomération toulousaine, ce sont 608 000 déplacements que nous réalisons chaque jour entre notre domicile et notre travail, les trois quarts de ces déplacements étant effectués en voiture. Évaluer notre exposition individuelle dans nos pratiques quotidiennes de déplacements était le premier objectif de l'étude.

L'analyse visait aussi à mettre en évidence une éventuelle variation de l'exposition des personnes entre 2008, année de la première campagne de mesures, et 2015.



EN VÉLO OU À PIED, CHOISIR SON ITINÉRAIRE PERMET DE MINIMISER SON EXPOSITION À LA POLLUTION.

Ici, le choix d'emprunter l'hypercentre avec peu de trafic a permis de réduire l'exposition moyenne au dioxyde d'azote du cycliste et du piéton de l'ordre de 40% par rapport à l'itinéraire empruntant le boulevard urbain.

RETROUVEZ L'ÉTUDE COMPLÈTE SUR LE SITE WWW.ATMO-MIDPYRENEES.ORG

QUAND LES ACTEURS DES TERRITOIRES S'ENGAGENT POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

LES TERRITOIRES S'ENGAGENT DANS LES PLANS CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAUX

Au cours de l'année 2016, l'ORAMIP a participé à l'élaboration des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) de l'agglomération de Rodez et de Toulouse Métropole, en mettant à disposition des acteurs du territoire des éléments de diagnostic en matière de qualité de l'air.

Un partenariat pluriannuel s'est mis en place en fin d'année 2015 avec Rodez Agglomération. En 2016, l'ORAMIP a ainsi fourni un diagnostic du territoire, avec notamment l'inventaire des sources d'émissions de polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre. Une station de mesures a également été installée dans Rodez Agglomération au printemps 2016 afin d'évaluer les niveaux de concentrations des principaux polluants atmosphériques.

Pour Toulouse Métropole, c'est un partenariat déjà ancien qui a permis de mettre à disposition les données d'émissions des différents secteurs d'activité. Les quantités totales annuelles de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre ont ainsi été transmises pour chaque année entre 2008 et 2015 pour l'ensemble des communes du territoire de Toulouse Métropole. L'observatoire évaluera l'impact des principales actions qui seront définies dans le PCAET.



DEMETER : UNE INITIATIVE DES ACTEURS DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE DE TOULOUSE-BLAGNAC

L'ORAMIP a été associé aux réflexions menées par Toulouse Métropole avec les acteurs industriels et institutionnels intervenant sur la plateforme aéroportuaire. Ces échanges ont été menés dans le cadre du programme baptisé « DEMETER » : DEMonstrateur des Engagements TERRitoriaux pour la Réduction des émissions.

Le programme DEMETER compile diverses initiatives permettant de réduire la consommation énergétique, les émissions polluantes et la consommation de ressources sur la plateforme. Plus d'une vingtaine d'actions concrètes et porteuses de simplification ont été identifiées à ce jour : mise en place de systèmes d'éclairage intelligent sur la plateforme, mutualisation des plans de déplacement Entreprise (PDE), ou évaluations d'impact de travaux sur la plateforme en terme de qualité de l'air...

Un protocole d'accord a été signé et la mise en place de ce programme devrait se poursuivre en 2017.

MESURER L'IMPACT D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT SUR LE SITE D'AIRBUS

AIRBUS a sollicité l'ORAMIP pour évaluer la qualité de l'air dans l'environnement du projet d'extension de sa plateforme logistique AIRLOG à Colomiers et Cornebarrieu.

Ce partenariat pluri-annuel permettra d'évaluer l'impact des activités de la plateforme logistique sur l'évolution du trafic routier de la zone. Cette évaluation a notamment consisté à réaliser l'inventaire des émissions de polluants, une campagne de mesures sur plusieurs sites et une cartographie de la dispersion des polluants pour 2015 et 2018. Cette première évaluation a pris fin en décembre 2016 et une nouvelle évaluation du site sera réalisée une fois l'extension de la plateforme logistique mise en service.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

LES FONDERIES DECHAUMONT : POURSUITE DE LA SURVEILLANCE AUX ABORDS DE L'USINE

Afin de compléter le suivi de l'impact de ses activités sur l'air, la société Fonderies Dechaumont, située à Muret, a souhaité mettre en place un réseau de mesures dans l'environnement direct de l'usine.

Un partenariat pluriannuel a ainsi été formalisé, et les mesures ont débuté au cours de l'été 2016. L'évaluation comprend la mesure des métaux dans les retombées totales et dans les particules en suspension. Un suivi des dioxines a également été réalisé. Deux sites de mesures ont été mis en place de part et d'autre de l'usine dans l'axe des vents dominants. Les résultats périodiques de ce réseau de mesures pérennes seront régulièrement consultables sur notre site internet.

AXE 2 CLIMAT AIR
ÉNERGIES SAINTE
PARTENARIATS

AXE 4 INFORMATION
COMMUNICATION

LES ATELIERS SCIENTIFIQUES « L'AIR QUE JE RESPIRE » : SENSIBILISER LES JEUNES PUBLICS AUX ENJEUX D'UN AIR SAIN

Informar la population et sensibiliser le public à la qualité de l'air et à ses enjeux font partie des missions de notre observatoire. Depuis septembre 2015, l'ORAMIP propose des ateliers scientifiques grâce à un partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et l'Education Nationale. L'objectif ? Sensibiliser les enfants à la pollution atmosphérique et aux enjeux d'un air sain.

DES ATELIERS INTERACTIFS, PÉDAGOGIQUES ET LUDIQUES

Conçus en partenariat avec des enseignants et des professionnels de la santé, ces ateliers sont proposés aux classes de CE2, CM1, CM2 et 6^{ème} sur le territoire des 118 communes couvertes par le Plan de Protection de l'Atmosphère de Toulouse (PPA).

Deux ateliers, « Pollution de l'air » et « Respiration », sensibilisent à la pollution de l'air, à son importance, ses causes, ses conséquences sur la santé, et surtout sur les conseils et bons gestes quotidiens, dans l'objectif d'encourager au changement des comportements.

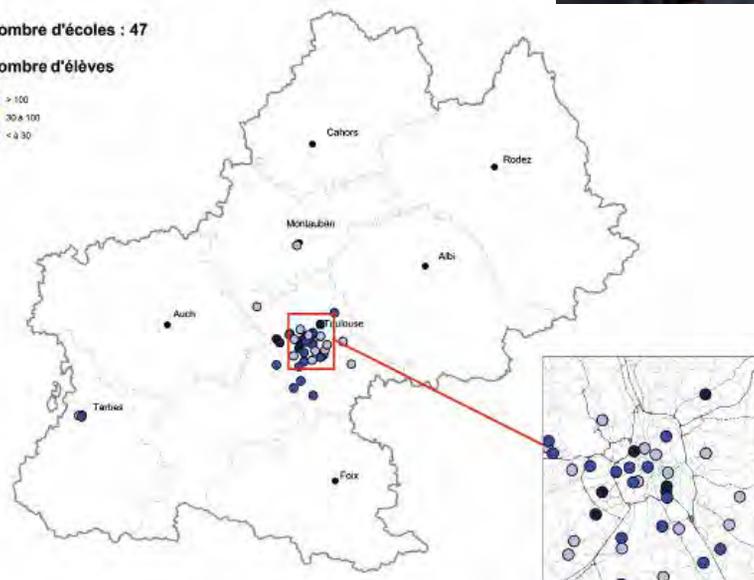
Diaporama interactif (conçu à partir des supports l'Air et Moi, conçus par Air PACA), quiz et travaux pratiques permettent d'impliquer les élèves, acteurs de demain et sujets particulièrement sensibles à cette pollution.



Nombre d'écoles : 47

Nombre d'élèves

● > 100
● 30 à 100
● < 30



LES ANIMATIONS ASSURÉES
EN 2016 SUR LE TERRITOIRE
DE MIDI-PYRÉNÉES

Les interventions se sont principalement tenues dans la zone du PPA. Nous sommes également intervenus sur les départements voisins (Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne et Tarn) en réponse aux nombreuses demandes des enseignants sur ces territoires.

2016

L'ACTION EN CHIFFRES-CLÉS

47 
ÉCOLES CONCERNÉES


98
CLASSES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN ATELIER


450H
D'ATELIER

2455

ÉLÈVES SENSIBILISÉS



ET AUSSI EN 2016... ZOOM SUR LE VILLAGE « MAI POUMONS »

Les 20 et 21 mai, l'ORAMIP a participé au Village Mai Poumons axé sur le poumon sain et organisé par l'association de pneumologues « Mai Poumons ».

Atmo Midi-Pyrénées a participé à ce Village à travers un stand tenu sur toute la durée de l'événement. L'occasion pour l'observatoire de rencontrer tous les publics pour présenter, dans un cadre original et dans une ambiance positive, les enjeux liés à la qualité de l'air.

DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF : UN RÉSEAU D'ANIMATEURS HABILITÉS ET FORMÉS

Des partenariats ont été mis en place avec des associations d'animation et d'éducation à l'environnement. Un réseau d'animateurs formés et habilités par l'Observatoire s'est ainsi constitué en lien avec Planète Sciences et Léo Lagrange. En 2016, ce sont ainsi 4 animateurs qui sont intervenus en appui d'Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP pour répondre à la forte demande et au succès rencontré par ce dispositif.



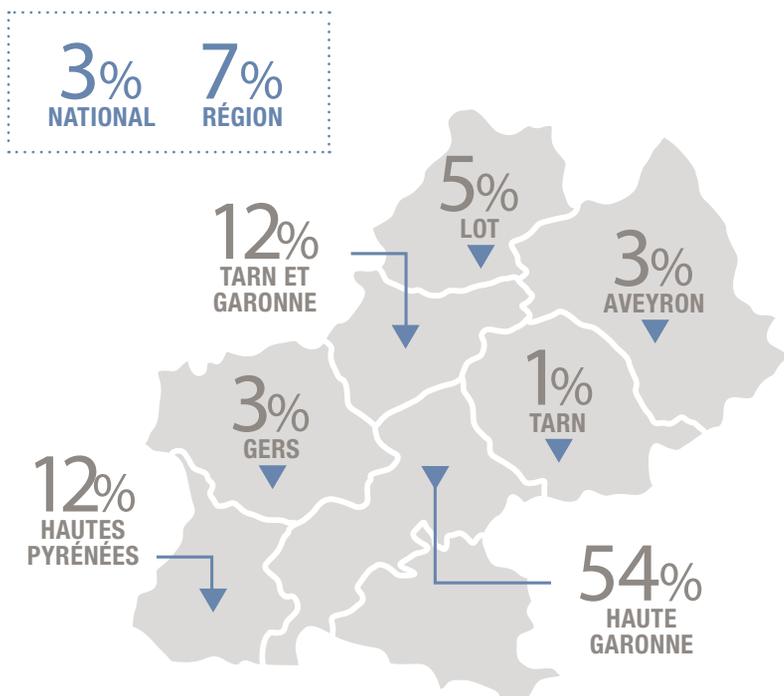
EN PERSPECTIVES POUR 2017

2017 aura pour objet de pérenniser cette action et de la déployer. Pour cela, trois axes majeurs sont posés :

- ▶ Le démarrage du projet a été marqué par le fort engouement du corps enseignant, confirmant toute la pertinence de l'action. Il est envisagé, en partenariat avec l'ARS, de déployer les animations sur l'ensemble du territoire régional d'Occitanie.
- ▶ Nous renforcerons l'impact de ces ateliers à travers des projets ludiques et créatifs impliquant les élèves, les parents et les professeurs : un concours de dessin sera ainsi proposé à toutes les classes ayant suivi les animations.
- ▶ La participation au Village « Mai Poumons » sera assurée pour la 2^{ème} année consécutive.

LA COMMUNICATION : METTRE À DISPOSITION, DIFFUSER LA CONNAISSANCE

COMMUNIQUER AUPRÈS DU PLUS GRAND NOMBRE : LES RELATIONS PRESSE



Moyen direct et efficace d'informer le public, la communication presse a progressé en 2016 enregistrant 33% de retombées presse supplémentaires par rapport à l'année précédente.

L'intérêt médiatique pour les sujets (la qualité de l'air dans les transports quotidiens, l'origine des particules, les phytosanitaires dans l'air...) ont généré cette année une augmentation des retombées presse de l'ordre de 33%.

Plus particulièrement cette année, la situation courant décembre, mois pendant lequel la région a connu des épisodes de pollution répétés et persistants, a entraîné une couverture médiatique exceptionnelle, y compris à l'échelle nationale.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RETOMBÉES PRESSE EN 2016

5 CONFÉRENCES DE PRESSE

10 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

180 RETOMBÉES PRESSE

ACTIONS PRESSE EN 2016

83 SUJETS EN DECEMBRE 2016 : AU PLUS FORT DE L'ANNÉE :

15 SUJETS EN MOYENNE PAR MOIS

50 INTERVIEWS



Reportage diffusé sur France 2 le 21 juin 2016



UNE SORTIE CONVIVIALE À LA DÉCOUVERTE... DES VINS GAILLACOIS ET LEUR SAVEUR !

Toute l'équipe de l'observatoire s'est ainsi retrouvée pour une journée ensoleillée à la découverte des merveilles du terroir de Gaillac. C'est à travers une initiation à l'œnologie que les salariés ont pu tester la recherche des caractéristiques des vins : couleur et limpidité de la robe, odeurs... et surtout des saveurs remarquables pour le plaisir de tous. La découverte s'est poursuivie avec une rencontre et une visite chez un vigneron. Une parenthèse d'exception organisée par la Maison des Vins de Gaillac.

2016 : LA COMMUNICATION EN CHIFFRES CLÉS

► Les principaux points marquants :

Les actions presse, l'augmentation des demandes d'informations ponctuelles, les abonnements sur les réseaux sociaux... l'ensemble de ces indicateurs affichent une progression assez nette.

► L'observatoire a répondu présent pour intervenir auprès de ses partenaires : colloques, réunions d'informations, débats... Dans l'optique d'une meilleure information, pour mieux saisir les enjeux de la qualité de l'air.



7

PRÊTS DE L'EXPO « L'AIR NOTRE BIEN LE PLUS PRÉCIEUX »

9 

INTERVENTIONS LORS DE RÉUNIONS, COLLOQUES, ÉVÉNEMENTS...

4 

BULLETINS D'INFORMATION

13 

NEWSLETTERS D'INFORMATION

332 

RÉPONSES À DES DEMANDES D'INFORMATIONS PONCTUELLES

2 198 

ABONNÉS ALERTE

2 162 

ABONNÉS À LA LETTRE D'INFO

505 

SUIVEURS TWITTER

49 179 

VISITES SITE WEB

127 896 

PAGES VUES

L'INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUANTS

L'ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES ÉMIS PAR LES 4 GRANDS SECTEURS : TRANSPORT, RÉSIDENTIEL/TERTIAIRE, AGRICULTURE ET INDUSTRIE

Depuis 2008, l'ORAMIP réalise un inventaire des émissions de polluants en Midi-Pyrénées, l'outil dédié Act'Air répertorie les rejets directs de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre issus des 4 grands secteurs d'activité - transport, résidentiel/tertiaire, agriculture, industrie.

Les données peuvent être produites pour :

- chacune des 3020 communes de Midi-Pyrénées,
- tous les regroupements de communes de la région,
- les 8 départements,
- ainsi que pour la région dans son ensemble.

L'inventaire recense plus de 30 polluants.

ACTUALISATION DE L'OUTIL ACT'AIR EN 2016

En 2016, l'ORAMIP a actualisé l'inventaire régional pour les années de référence 2014 et 2015.

De nouvelles données ont été intégrées venant ainsi compléter les données de l'inventaire : les données de consommation réelles de gaz transmises par GRDF ont ainsi pu être intégrées. Un partenariat avec Midi-Pyrénées Bois a aussi permis d'inclure les données de consommation de biomasse de l'ensemble des chaufferies collectives de la région.

Une mise à disposition de données par le CITEPA au niveau national a entraîné une mise à jour d'importance. Cette actualisation concerne les facteurs d'émissions relatifs aux dispositifs de chauffage au bois, et impacte essentiellement les émissions de particules en suspension.

60%

des particules PM10 émises par le secteur agricole proviennent de la culture des terres. Midi-Pyrénées est la 2^{ème} région agricole française.

99%

des particules PM10 et les PM2.5 provenant du secteur résidentiel sont issues de la combustion du bois de chauffage. Midi-Pyrénées est la 3^e région pour la consommation de bois.



INVENTAIRE... POUR QUOI FAIRE ?

Véritable outil d'aide à la décision, l'inventaire estime les émissions de polluants atmosphériques issues des différents secteurs d'activité au niveau local. L'intérêt ? Déterminer précisément les zones à enjeu et hiérarchiser les actions à engager localement en faveur de la qualité de l'air.



► C'est un outil utile pour les **plans et programmes régionaux ou locaux** en faveur de la qualité de l'air : SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement durable et d'Égalité des Territoires), PPA (Plan pour la Protection de l'Atmosphère), PDU (Plan de Déplacement Urbain), PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)...



► Il est aussi utilisé par les **modèles de dispersion de la pollution**, qui nous servent à prévoir la qualité de l'air au quotidien.

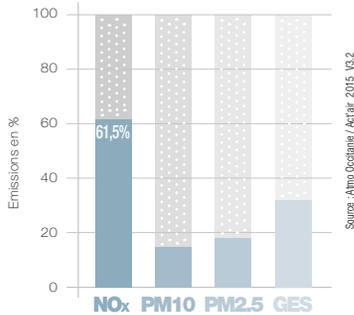


► Un volet inventaire a également été intégré dans les **bilans annuels produits pour nos partenaires industriels et collectivités**, permettant de valoriser les données d'émission de polluants à effet sanitaire (PES) et gaz à effet de serre (GES).

INVENTAIRE RÉGIONAL PAR SOURCE DE POLLUTION : ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2015



ÉMISSIONS LIÉES AU TRANSPORT



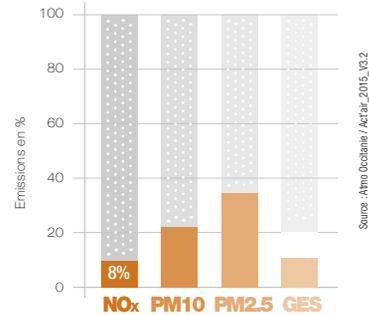
Le **transport** est le secteur qui émet le plus d'oxydes d'azote en Midi-Pyrénées.

AGIR SUR...

...le secteur du transport permet de diminuer les émissions d'oxydes d'azote, mais aussi les gaz à effet de serre.



ÉMISSIONS LIÉES AU RÉSIDENTIEL-TERtiaIRE



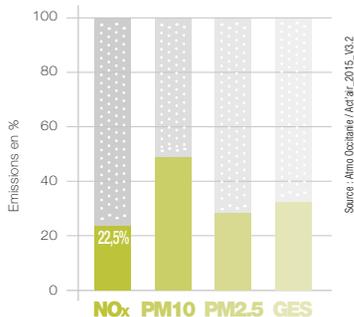
Les **dispositifs de chauffage individuels au bois** sont la principale source d'émission de particules fines PM2.5. 8% des GES sont issus de la combustion de biomasse () dans le secteur résidentiel-tertiaire.

AGIR SUR...

...les appareils de chauffage domestique permet de réduire les émissions de particules fines.



ÉMISSIONS LIÉES À L'AGRICULTURE



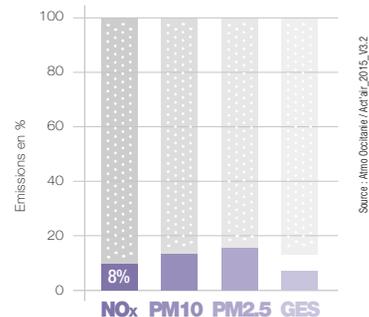
L'importance de l'**activité agricole** en Midi-Pyrénées fait de ce secteur la principale source de particules en suspension PM10.

AGIR SUR...

...l'amélioration des pratiques agricoles permet de réduire les émissions de particules. Les particules en suspension issues des activités agricoles proviennent principalement du travail du sol.



ÉMISSIONS LIÉES À L'INDUSTRIE



Le **secteur industriel** contribue peu à la pollution de l'air en région Midi-Pyrénées.

6% des GES sont issus de la biomasse () dans le secteur industriel.

NO_x = OXYDES D'AZOTE

PM10 = PARTICULES EN SUSPENSION INFÉRIEURES À 10 MICRONS

GES = GAZ À EFFET DE SERRE

PM2.5 = PARTICULES FINES INFÉRIEURES À 2,5 MICRONS

INVENTAIRE RÉGIONAL PAR POLLUANT



AGRICULTURE



INDUSTRIE



RÉSIDENTIEL
TERTIAIRE



TRANSPORT

BIOMASSE
INDUSTRIE

BIOMASSE
RÉSIDENTIEL

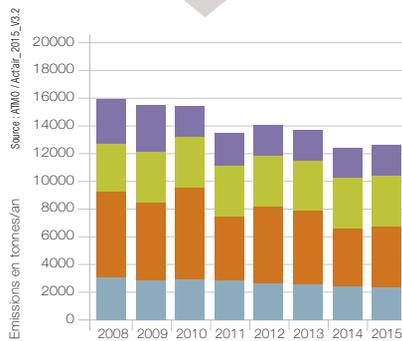
PM10

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE PARTICULES PM10



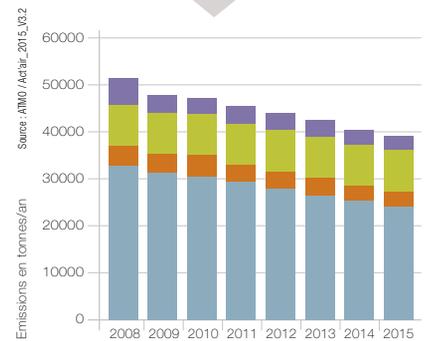
PM2.5

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE PARTICULES PM2,5

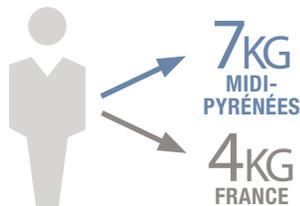


NOx

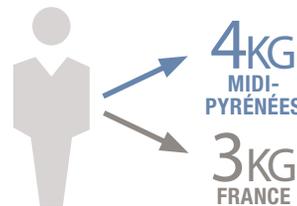
ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE



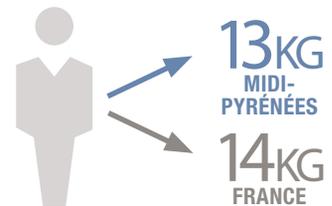
ÉMISSIONS/HABITANT



ÉMISSIONS/HABITANT



ÉMISSIONS/HABITANT



PART DE LA RÉGION EN FRANCE

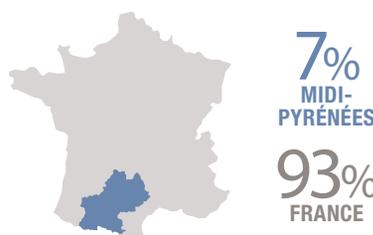


Midi-Pyrénées, région agricole, représente 8% des émissions de particules PM10 de la France Métropolitaine.

Le secteur agricole est le plus émetteur de particules PM10.

Sa contribution atteint 48% en 2015. Les autres secteurs voient leur contribution légèrement diminuer.

PART DE LA RÉGION EN FRANCE



Midi-Pyrénées représente 7% des émissions de particules PM2.5 de la France Métropolitaine

Le résidentiel/tertiaire (chauffages) est le secteur le plus émetteur de particules fines avec 35% en 2015.

La part de ce secteur diminue depuis 2008, en grande partie grâce à la baisse régulière de la consommation énergétique.

PART DE LA RÉGION EN FRANCE



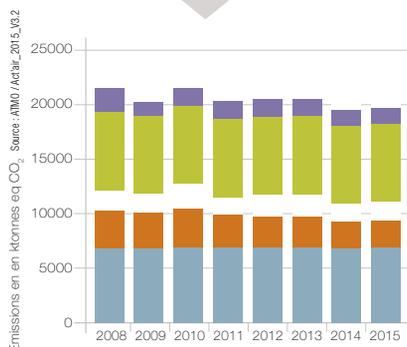
Midi-Pyrénées représente 4% des émissions d'oxydes d'azote de la France Métropolitaine

Le transport émet le plus de NOx avec 61% des émissions totales.

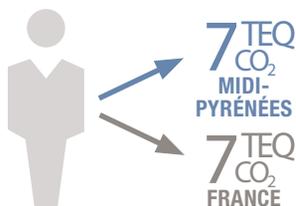
Les émissions dues à ce secteur sont en diminution. L'augmentation du nombre de véhicules moins polluants permet de compenser les émissions associées à l'augmentation du nombre de déplacements.

GES

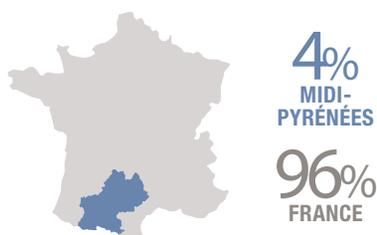
ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES



ÉMISSIONS/HABITANT



PART DE LA RÉGION EN FRANCE



Midi-Pyrénées représente 4% des émissions de gaz à effet de serre de la France Métropolitaine.

Les **secteurs transport et agricole** représentent chacun respectivement 33% et 34% des émissions de gaz à effet de serre en Midi-Pyrénées. Les émissions totales de gaz à effet de serre sont stables depuis 2011.



PERSPECTIVES 2017

ACTUALISER L'INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION DE L'AIR SUR LA RÉGION OCCITANIE

ATMO Occitanie poursuit la mise à jour périodique de l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Ce travail permet d'améliorer les données d'entrée des modèles de prévision et de produire des indicateurs de référence pour les plans et programmes. En 2017/2018, l'objectif sera de produire l'inventaire sur une même année de référence et sur l'ensemble du territoire régional en harmonisant les procédures de travail.

POUR SUIVRE NOTRE PARTICIPATION SUR LA PLATEFORME ICARE

En 2017/2018, ATMO Occitanie s'appuiera sur la dernière version (V3.2) de la plateforme ICARE, Inventaire CAustré REgional, pour la mise à jour de l'inventaire des émissions de polluants et gaz à effet de serre à l'échelle communale. Les émissions du secteur des transports resteront à quantifier à l'aide d'outils développés en lien avec les partenaires locaux.

METTRE À DISPOSITION LES DONNÉES D'INVENTAIRES AUX COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

Toutes les EPCI de plus de 20000 habitants sont tenus de se doter d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) selon les nouvelles modalités introduites par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

L'observatoire étendra son partenariat avec les collectivités pour mettre à disposition et actualiser les données d'inventaire de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre sur leur territoire. Ces indicateurs permettent de mieux identifier les orientations nécessaires vers les secteurs à enjeu et les actions les plus pertinentes pour reconquérir une atmosphère de qualité.

LE SUIVI DES VALEURS RÉGLEMENTAIRES

UNE SITUATION ANNUELLE QUI SE MAINTIENT, MALGRÉ DES ÉPISODES DE POLLUTION REMARQUABLES

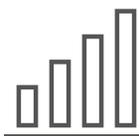
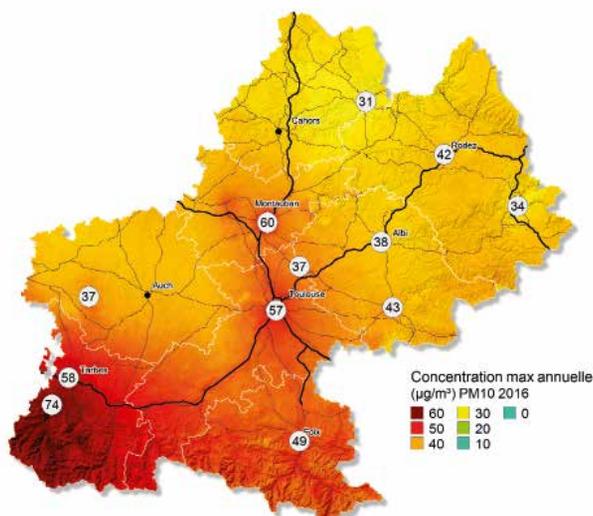
Comme ce fut le cas sur une grande partie du territoire national, des conditions climatiques exceptionnelles en cette fin d'année 2016 ont favorisé la répétition et la persistance d'épisodes de pollution aux particules en suspension (PM10) en Midi-Pyrénées. (cf page 24 de ce bilan)

Ces dépassements et les moyennes élevées observées lors de ces journées n'ont cependant pas impacté la moyenne annuelle, qui demeure dans l'objectif de qualité, légèrement favorable par rapport à 2015 pour les PM10.

A proximité des axes de circulation de l'agglomération toulousaine, l'objectif de qualité en particules fines (PM2.5) n'est pas respecté, et la valeur limite en dioxyde d'azote (NO2) est dépassée dans une situation comparable à celle de l'année précédente.

Vis-à-vis de la pollution à l'ozone, la région est toujours marquée par le dépassement de l'objectif de qualité sur une large partie du territoire en 2016, sans dépassement de la valeur cible comme ce fut le cas en 2015 en plusieurs points de la région.

LES CONCENTRATIONS MOYENNES JOURNALIÈRES MAXIMALES OBSERVÉES POUR LES PM10



ÉCHELLE DES VALEURS RÉGLEMENTAIRES

► VALEUR LIMITE DÉPASSÉE

La valeur limite est un niveau à ne pas dépasser si l'on veut réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.

► VALEUR CIBLE DÉPASSÉE

La valeur cible correspond au niveau à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée pour réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.

► OBJECTIF DE QUALITÉ NON RESPECTÉ

L'objectif de qualité est un niveau de concentration à atteindre à long terme afin d'assurer une protection efficace de la santé et de l'environnement dans son ensemble.

► RÉGLEMENTATION RESPECTÉE

DANS L'AIR AMBIANT



Sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées, les concentrations en ozone sont restées supérieures à l'objectif de qualité, cependant, contrairement à 2015, la valeur cible pour la protection de la santé n'a pas été dépassée sur la région. Les concentrations en particules et en dioxyde d'azote dans l'air sont en légère baisse et les niveaux mesurés se situent en-dessous des seuils réglementaires. Pour les autres polluants suivis, les valeurs réglementaires sont également respectées en situation de fond.

EN FOND	PM10	PM2.5	NO2	O3	SO2	B[a]P	Cd	AUTRES
Ariège	Respecté	Respecté	Respecté	Dépassé	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté
Aveyron	Respecté	Respecté	Respecté	Dépassé	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté
Gers	Respecté	Respecté	Respecté	Dépassé	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté
Haute-Garonne	Respecté	Respecté	Respecté	Dépassé	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté
Hautes-Pyrénées	Respecté	Respecté	Respecté	Dépassé	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté
Lot	Respecté	Respecté	Respecté	Dépassé	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté
Tarn	Respecté	Respecté	Respecté	Dépassé	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté
Tarn-et-Garonne	Respecté	Respecté	Respecté	Dépassé	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté

À PROXIMITÉ DU TRAFIC ROUTIER



À proximité des principaux axes routiers, la valeur limite pour la protection de la santé n'est pas respectée sur l'agglomération toulousaine pour le dioxyde d'azote. Dans ces environnements, les concentrations restent importantes, et l'objectif de qualité pour les particules fines (PM2.5) n'est également pas respecté sur l'agglomération toulousaine.

EN PROXIMITÉ TRAFIC	PM10	PM2.5	NO2	CO	SO2	BENZÈNE
Haute-Garonne	Respecté	Dépassé	Dépassé	Respecté	Respecté	Dépassé
Hautes-Pyrénées	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté



PARTICULES INFÉRIEURES À 10 MICRONS

PM10



Nombre de concentrations journalières supérieures à 50 microgrammes par m³

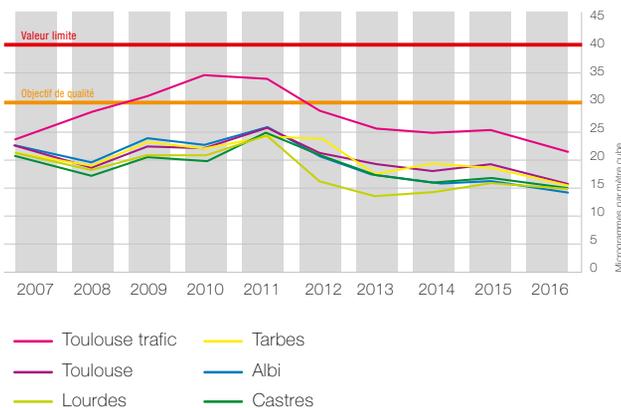
LES PARTICULES INFÉRIEURES À 10 MICRONS (PM10) EN 2016 : LÉGÈRE BAISSÉ DES CONCENTRATIONS

Au cours de l'année 2016, les concentrations moyennes annuelles en particules en suspension sont globalement en légère baisse par rapport à l'année 2015.

Les valeurs limites sont respectées tant en situation urbaine de fond qu'à proximité des axes de circulation.

À noter également : le site de Toulouse en proximité de trafic a enregistré 12µg/m³ de moyenne annuelle pour les PM2,5, moyenne la plus élevée de la région.

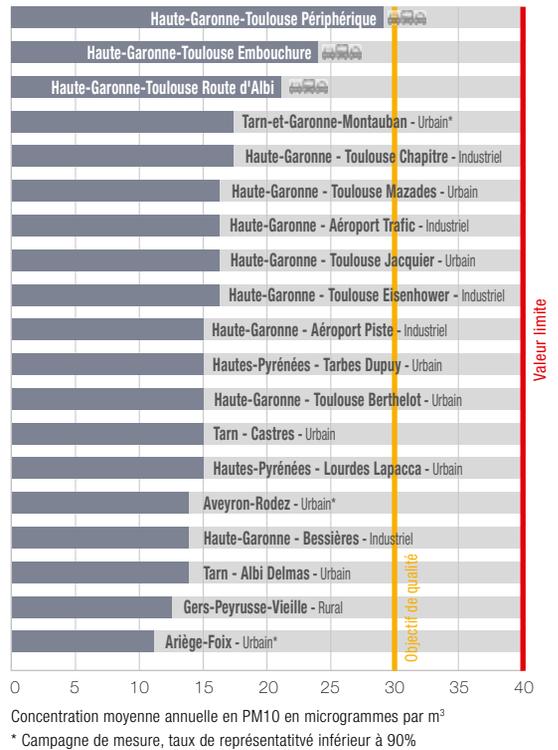
Situation vis-à-vis de la protection de la santé pour les particules en suspension inférieures à 10 microns (PM10) de 2007 à 2016



Situation vis-à-vis de la protection de la santé pour les particules en suspension inférieures à 10 microns (PM10)

L'OBJECTIF DE QUALITÉ de 30 microgrammes par mètre cube en moyenne annuelle est respecté sur le territoire régional.

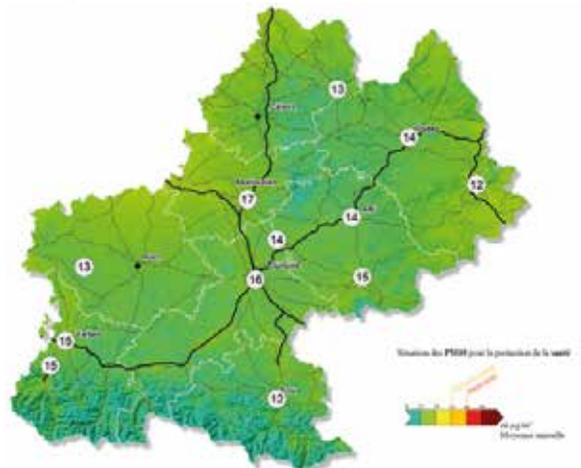
LA VALEUR LIMITE de 40 microgrammes par mètre cube est respectée sur le territoire régional.



Concentration moyenne annuelle en PM10 en microgrammes par m³

* Campagne de mesure, taux de représentativité inférieur à 90%

PM10 : concentration annuelle moyenne sur la région en 2016



DIOXYDE D'AZOTE



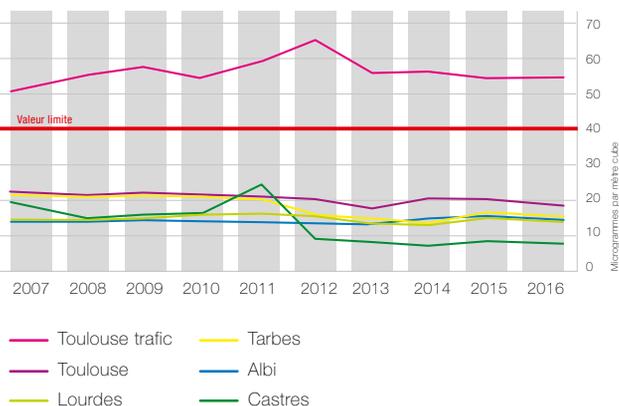
LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂) EN 2016 : VALEUR LIMITE POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ NON RESPECTÉE

La valeur limite à 18 heures de dépassement par an des 200 microgrammes par mètre cube en moyenne sur une heure est respectée sur le territoire régional.

En 2016, la situation dans les agglomérations de Midi-Pyrénées est stable, tant en situation urbaine de fond qu'à proximité des axes routiers. Le secteur des transports routiers reste la principale source du dioxyde d'azote dans l'air ambiant.

L'agglomération toulousaine connaît, en moyenne annuelle, des dépassements de la valeur limite pour la protection de la santé à proximité des principaux axes de circulation.

Situation vis-à-vis de la protection de la santé en dioxyde d'azote de 2007 à 2016 en air urbain et à proximité du trafic routier



Situation vis-à-vis de la protection de la santé en dioxyde d'azote

LA VALEUR LIMITE de 40 microgrammes par mètre cube en moyenne annuelle **n'est pas respectée à Toulouse à proximité du trafic routier.**



Concentration moyenne annuelle en microgrammes par m³
* Campagne de mesure, taux de représentativité inférieur à 90%

OZONE



L'OZONE (O₃) EN 2016 : UN ÉPISODE DE POLLUTION, ET LA VALEUR CIBLE DÉPASSÉE

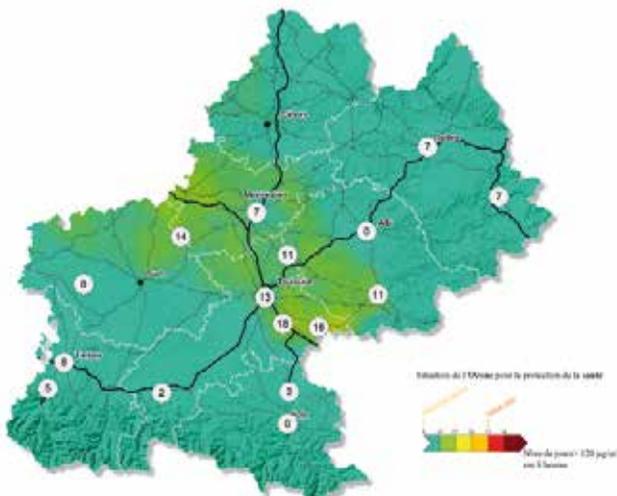
Les conditions climatiques ensoleillées et les températures élevées du début d'été ont favorisé la formation d'ozone sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées. Un épisode de pollution a été observé au début de l'été 2016 sur le département des Hautes-Pyrénées.

Le nombre de jours de dépassement du seuil de protection de la santé humaine est en nette baisse par rapport à 2015 qui avait été une année exceptionnelle sur ces dépassements.

L'objectif de qualité pour la protection de la santé n'est respecté que sur les sites d'Albi et Pamiers.

La valeur cible est cette année respectée partout.

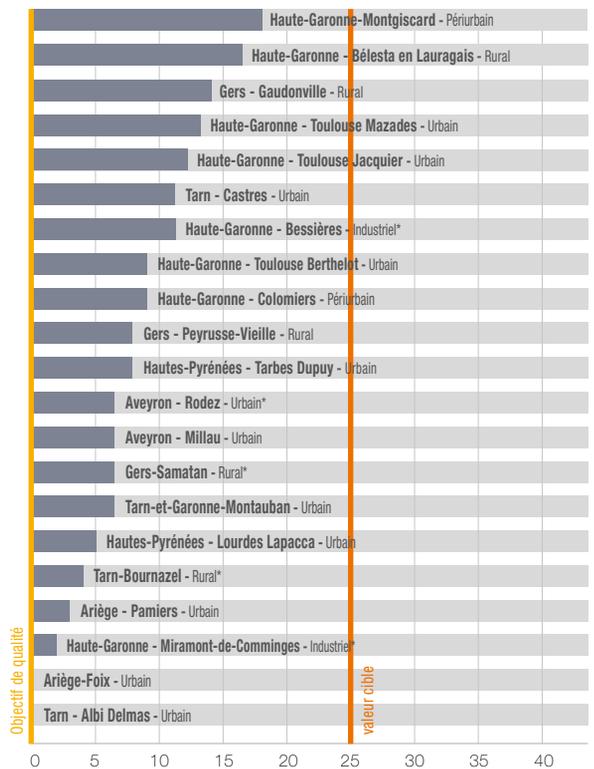
► Situation vis-à-vis de la valeur cible pour la protection de la santé pour l'ozone



► Situation vis-à-vis de la protection de la santé pour l'ozone

LA VALEUR CIBLE qui demande de ne pas dépasser 120 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 8 heures plus de 25 jours par an **est respectée partout en région.**

L'OBJECTIF DE QUALITÉ qui recommande de ne pas dépasser 120 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 8 heures **n'est pas respecté sur le territoire régional.**



Nombre de jours de dépassement des 120 microgrammes par m³ en moyenne sur 8 heures

* Campagne de mesure

LES ÉPISODES DE POLLUTION EN 2016

UNE FIN D'ANNÉE MARQUÉE D'UN ÉPISODE EXCEPTIONNEL PAR SA DURÉE

► **Nombre de jours où une procédure a été mise en œuvre (pour une pollution aux particules PM10 ou à l'ozone)**

	2016	2015	2014
TARN-ET-GARONNE	13	11	3
HAUTES-PYRÉNÉES	13	11	10
HAUTE-GARONNE	9	7	4
TARN	-	4	6
GERS	-	2	2
LOT	-	0	3
ARIÈGE	-	0	2
AVEYRON	-	0	2

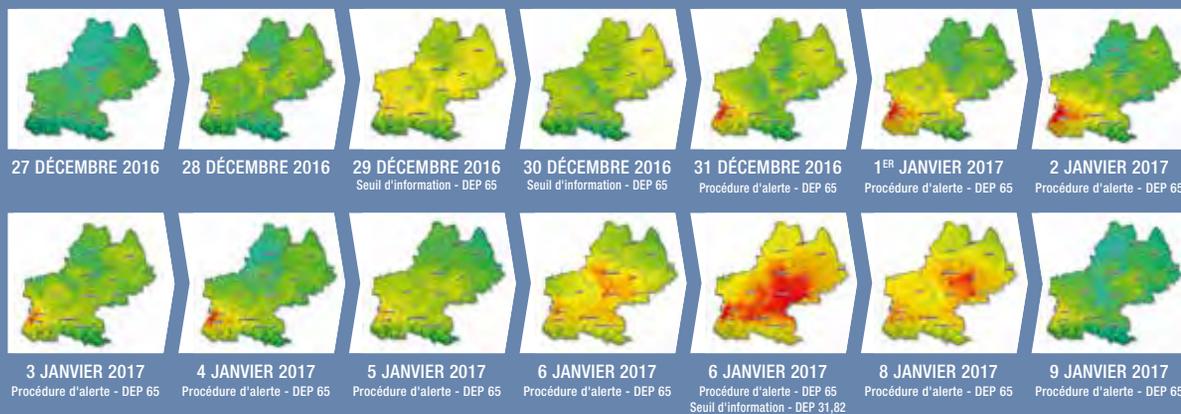
Deux épisodes en Haute Garonne ont concerné une pollution à l'ozone en 2015
Un épisode en Hautes-Pyrénées a concerné une pollution à l'ozone en 2016

Au total 23 journées de l'année ont fait l'objet de la mise en oeuvre de la procédure d'information en région en 2016.

En début d'été, un épisode de pollution a concerné l'ozone sur les Hautes-Pyrénées. Les autres épisodes de pollution concernaient les particules en suspension.

Particulièrement remarquable en fin d'année 2016, un épisode de pollution a entraîné le déclenchement de procédures d'information, puis d'alerte, de la fin d'année 2016 et au début d'année 2017, sur une durée totale de 12 jours dans les Hautes-Pyrénées.

UN EXTRAIT EN IMAGES DE L'ÉPISODE DE POLLUTION AUX PM10 EN FIN 2016, QUI A DURÉ AU TOTAL 12 JOUR DU 29 DÉCEMBRE AU 9 JANVIER 2017



ZOOM SUR L'ÉPISODE DE POLLUTION DE FIN D'ANNÉE

La région a connu en 2016 un épisode de pollution aux particules exceptionnel par sa durée. 12 jours de dépassements des seuils réglementaires consécutifs ont ainsi été enregistrés entre le 29/12/2016 et le 09/01/17 pour le département des Hautes-Pyrénées. La Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne ont également été touchés par cet épisode de pollution.

La conjonction de plusieurs facteurs est à l'origine de cet épisode : des émissions locales de particules importantes,

des conditions météorologiques particulièrement stables défavorables à la dispersion et enfin le relief du territoire confinant les polluants dans les vallées. Ces émissions de particules provenaient, notamment, au début de l'épisode de pollution, des incendies issus d'écobuages non maîtrisés observés sur le département, qui s'ajoutaient aux émissions liées aux activités habituelles. Le 31 décembre, la préfecture des Hautes-Pyrénées a pris un arrêté interdisant les écobuages jusqu'au 10/01/17.

RÉSULTATS PAR STATION ET PAR POLLUANT EN 2016



	Moyenne Annuelle	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max Horaire
HAUTE-GARONNE (31)								
	BELESTA							
	Ozone	64	10682	133	16			144
	COLOMIERS							
	Ozone	55	9938	141	9			161
	MONTGISCARD							
	Ozone	61	12212	142	18			170
	TOULOUSE MAZADES							
	Dioxyde d'azote	20					0	112
	Ozone	53	10145	135	13			158
	Particules PM10	16		56		2		
	TOULOUSE JACQUIER							
	Dioxyde d'azote	18					0	126
	Ozone	52	10548	143	12			165
	Particules PM10	16		57		1		
	TOULOUSE BERTHELOT							
	Dioxyde d'azote	19					0	124
	Ozone	54	10649	144	9			163
	Particules PM10	15		55		1		
	Particules PM2.5	10						
	Dioxyde de soufre	0						5
	Benzo(a)pyrène	0,1						
	Arsenic	0,3						
	Cadmium	0,1						
	Nickel	0,7						
	Plomb	2,3						
	TOULOUSE METZ							
	Benzène	1,8						
	TOULOUSE PÉRIPHÉRIQUE							
	Dioxyde d'azote	76					10	227
	Particules PM10	29		72		12		
	Monoxyde de carbone	0		1				
	Benzène	1,5						
	TOULOUSE TRAFIC							
	Dioxyde d'azote	44					8	221
	Particules PM10	21		57		8		
	Particules PM2.5	12						
	BLAGNAC AÉROPORT TRAFIC							
	Dioxyde d'azote	22					0	160
	Particules PM10	16		47		0		
	Benzène	1,1						
	BLAGNAC AÉROPORT PISTE							
	Dioxyde d'azote	18					0	126
	Particules PM10	15		45		0		
	BESSIÈRES ÉCONOTRE							
	Particules PM10	14		37		0		
	Ozone*	60	8898	132	11			140
	Arsenic	0,3						
	Cadmium	0,1						
	Nickel	0,6						
	Plomb	1,7						

Données en microgrammes par mètre cube sauf arsenic, cadmium, nickel, plomb, benzo(a)pyrène en nanogrammes par mètre cube et monoxyde de carbone en milligrammes par mètre cube. * Mesure temporaire.

RÉSULTATS PAR STATION ET PAR POLLUANT EN 2016



	Moyenne Annuelle	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max Horaire
HAUTE-GARONNE (31)								
TOULOUSE SETMI EISENHOWER								
	Particules PM10	16		51		1		
	Arsenic	0,2						
	Cadmium	0,1						
	Nickel	0,5						
	Plomb	1,9						
TOULOUSE SETMI CHAPITRE								
	Particules PM10	17		53		1		
	Arsenic	0,2						
	Cadmium	0,1						
	Nickel	0,6						
	Plomb	2,1						
TOULOUSE BOULODROME								
	Plomb	12,1						
TOULOUSE FAURE								
	Plomb	7,8						
TOULOUSE FERRY								
	Plomb	7,5						
SAINT-GAUDENS DAURAT								
	Dioxyde de soufre	0						13
SAINT-GAUDENS MIRAMONT								
	Dioxyde de soufre	0						52
	Ozone*			125	2			152
TARN (81)								
ALBI DELMAS								
	Dioxyde d'azote	15					0	110
	Ozone	50	6262		118	0		126
	Particules PM10	14		38		0		
	Dioxyde de soufre	1						12
CASTRES								
	Dioxyde d'azote	9					0	59
	Ozone	56	9966		131	11		143
	Particules PM10	15		43		0		
HAUTES-PYRÉNÉES (65)								
TARBES								
	Dioxyde d'azote	16					0	113
	Ozone	54	12278		153	8		158
	Particules PM10	15		58		4		
	Dioxyde de soufre	0						14
	Benzo(a)pyrène	0,3						
LOURDES LAPACCA								
	Dioxyde d'azote	14					0	106
	Ozone	52	9207		173	5		185
	Particules PM10	15		74		5		
LOURDES PARADIS								
	Dioxyde d'azote	19					0	98
	Particules PM2.5	9						
	Monoxyde de carbone	0			1			
GERS (32)								
GAUDONVILLE								
	Ozone	65	10036		149	14		159
PEYRUSSE-VIEILLE								
	Dioxyde d'azote	4					0	42
	Ozone	67	9051		126	8		140
	Particules PM10	13		37		0		
	Particules PM2.5	8						
	Benzo(a)pyrène	0,02						
	Arsenic	0,2						
	Cadmium	0,04						
	Nickel	0,7						
	Plomb	1,4						

Données en microgrammes par mètre cube sauf arsenic, cadmium, nickel, plomb, benzo(a)pyrène en nanogrammes par mètre cube et monoxyde de carbone en milligrammes par mètre cube.

* Mesure temporaire.



	Moyenne Annuelle	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max Horaire
AVEYRON (12)								
	MILLAU							
	Ozone	53	9648	131	7			140
	VIVIEZ USINE							
	Arsenic	0,8						
	Cadmium	1,3						
	Plomb	5,3						
	VIVIEZ PLACE 8 MAI							
	Arsenic	0,4						
	Cadmium	0,6						
	Plomb	3,0						
	VIVIEZ STADE							
	Arsenic	0,7						
	Cadmium	0,3						
	Plomb	4,4						
ARIEGE (09)								
	PAMIERS							
	Ozone	58	8958	128	3			143

MESURES TEMPORAIRES LONGUE DURÉE

	Moyenne Annuelle	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max Horaire
TARN-ET-GARONNE (82)								
	Montauban							
	Dioxyde d'azote	18					0	124
	Particules PM10	17		60		2		
	Ozone	50	7678	135	7			150
ARIEGE (09)								
	FOIX							
	Dioxyde d'azote	9					0	89
	Particules PM10	12		49		0		
	Ozone	55	4768	117	0			134
AVEYRON (12)								
	RODEZ							
	Dioxyde d'azote	13					0	148
	Particules PM10	14		42		0		
	Ozone	58	ND	126	7			138
LOT (46)								
	FIGEAC							
	Dioxyde d'azote	9					0	48
	Particules PM10	13		31		0		
	Ozone	25	ND	70	0			80

MESURES TEMPORAIRES COURTE DURÉE

	Moyenne Annuelle	AOT40	Max journalier	Max.Moy. 8h	Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³	Nb jour > 50 µg/m³	Nb heure > 200 µg/m³	Max Horaire
TARN (81)								
	BOURNAZEL							
	Ozone			126	4			131
GERS (32)								
	SAMATAN							
	Ozone			130	7			147
AVEYRON (12)								
	VIVIEZ							
	Particules PM2.5	11						

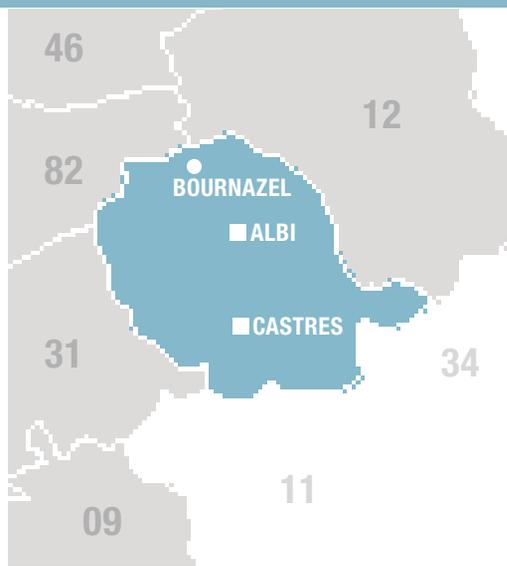
Données en microgrammes par mètre cube sauf arsenic, cadmium, nickel, plomb, benzo(a)pyrène en nanogrammes par mètre cube et monoxyde de carbone en milligrammes par mètre cube.

DANS LE TARN

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'AIR SOUS SURVEILLANCE

- ▶ **Castres** : une station fixe assure le suivi de la qualité de l'air, stade Travet, avec l'analyse des particules PM10, dioxyde d'azote et ozone.
- ▶ **Labruguière, Saint Amancet** : le suivi de l'empoussièrément s'est poursuivi dans l'environnement des deux sites au sud du département, Tarnaise des Panneaux et SECAM COLAS.
- ▶ **Bournazel** : le suivi de l'ozone durant la période estivale a été effectué dans l'objectif d'améliorer le dispositif de modélisation régionale.



■ Stations de mesure fixe ● Campagne de mesures mobiles

LA PRESSE EN PARLE...

Les médias locaux se sont intéressés au bilan annuel 2015 de la qualité de l'air, qui mettait notamment en avant 34 jours de dépassement des seuils d'exposition à l'ozone dans le département du Tarn.



© La dépêche 2016

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

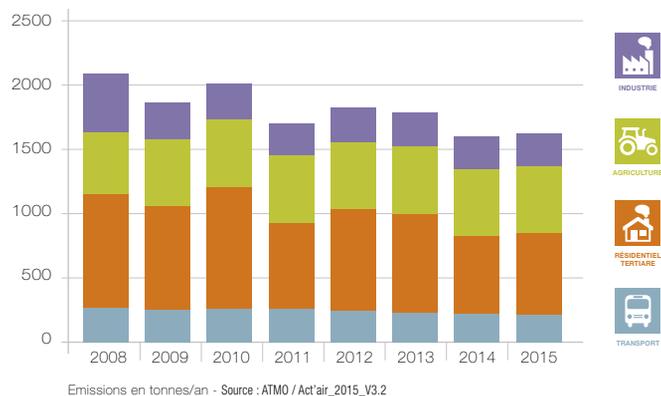
AXE 2 CLIMAT AIR ÉNERGIESANTE PARTENARIATS

InventAIRe

Le Tarn représente 13% des émissions de particules PM2.5 de Midi-Pyrénées.

Le résidentiel/tertiaire (chauffages) est le plus émetteur de particules fines avec 39% en 2015.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS PM2.5



Emissions en tonnes/an - Source : ATM0 / Act'air_2015_V3.2

AUCUN ÉPISODE DE POLLUTION EN 2016

39% des PM2.5 émises en Hautes-Pyrénées sont issues du résidentiel tertiaire (chauffage).

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

LES NIVEAUX DE POLLUTION DE L'AIR

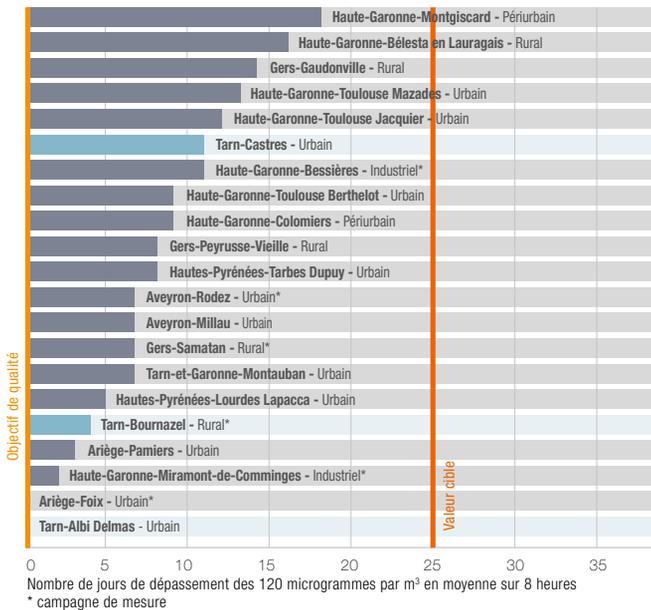
La réglementation est respectée pour les particules PM10 et le dioxyde d'azote. Pour l'ozone, l'objectif de qualité n'a pas été respecté en 2016 à Castres.

RÉGLEMENTATION : SITUATION DU DÉPARTEMENT

EN FOND	PM10	PM2.5	NO2	O3	CO	SO2	BENZÈNE	BisP	Cd	AUTRES
Albi										
Castres										

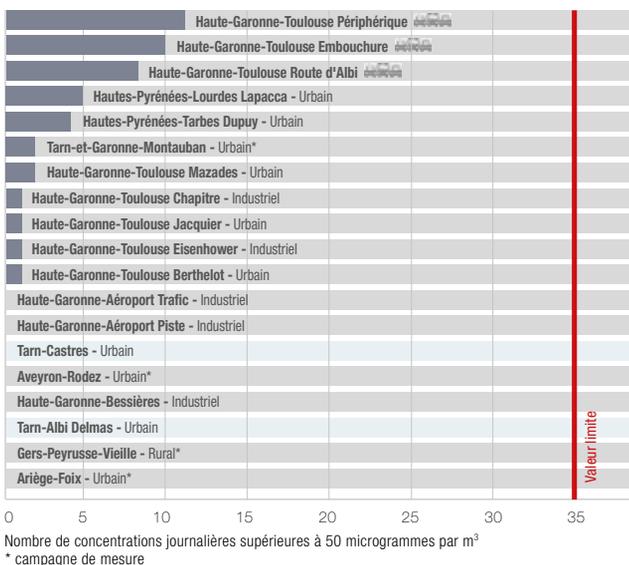
Ozone O3

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



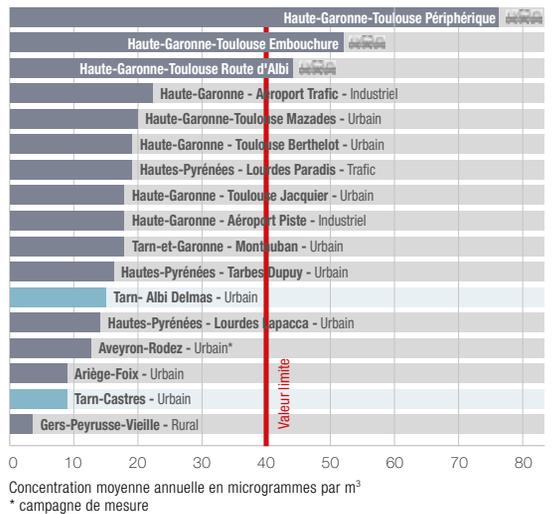
Particules en suspension < 10 microns PM10

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



Dioxyde d'azote NO2

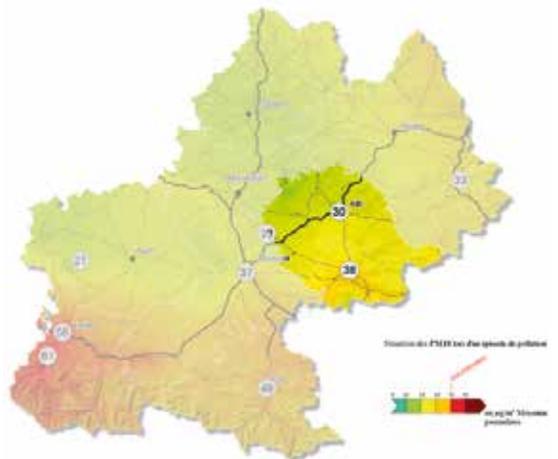
Situation vis-à-vis de la protection de la santé



ÉVÉNEMENT PARTICULIER DE POLLUTION

Journée du 22 février 2016

Sans dépasser le seuil réglementaire entraînant le déclenchement d'une procédure d'information, la concentration en particules en suspension s'est élevée à 30 µg/m³ de moyenne journalière à Albi, et 38 g/m³ à Castres. Le département du Tarn n'a connu aucune journée en déclenchement de procédure d'information lors d'un épisode de pollution.



PERSPECTIVES 2017

- ▶ **Accompagner les services de l'État et adapter le dispositif de surveillance de la qualité de l'air** pour décliner localement le nouvel arrêté relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisode de pollution dans l'air ambiant.
- ▶ **Poursuivre et renouveler le partenariat avec l'agglomération de Castres-Mazamet.**



LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

- M. Michel AUJOULAT** - Président
Toulouse Métropole
- M. Thierry SUAUD** - Vice-Président
Conseil Régional d'Occitanie
- Mme José CAMBOU** - Vice-Présidente
France Nature Environnement
Midi-Pyrénées
- M. Eric PELLOQUIN** - Secrétaire
DREAL
- M. Bruno MAGIMEL** - Trésorier
EDF Délégation Régionale
- M. Thierry ALLONCLE** - Assesseur
DALKIA
- M. Bernard DUCHENE** - Assesseur
- Mme Régine LANGE** - Assesseur

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (ÉLU EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 JUIN 2016)

COLLÈGE DES ADMINISTRATIONS
ADEME
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ
DRAAF
DREAL

COLLÈGE DES ACTIVITÉS ÉMETTRICES
DALKIA
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
FIBRE EXCELLENCE SAINT-GAUDENS
LAFARGE CEMENTS
TARNAISE DES PANNEAUX
UMICORE

COLLÈGE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
C.A. DE L'ALBIGEOIS
CONSEIL REGIONAL D'OCCITANIE
TISSEO-SMTC
TOULOUSE METROPOLE
VILLE DE BALMA
VILLE DE TARBES

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES - ASSOCIATIONS
ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE (ADAM)
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE MIDI-PYRÉNÉES)
FREDON MIDI-PYRÉNÉES
PR ALAIN DIDIER
M. BERNARD DUCHENE
MME RÉGINE LANGE

ILS SONT ADHÉRENTS D'ATMO MIDI-PYRÉNÉES ORAMIP

COLLÈGE ÉTAT

ADEME
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ
DREAL
DRAAF

COLLÈGE ACTIVITÉS ÉMETTRICES ENTITÉS EXERÇANT UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

AÉROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC AIRBUS
FRANCE
ALTEO ARC
ARKEMA FRANCE
AUBERT DUVAL
BASF
CHAMBRE D'AGRICULTURE LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES
DALKIA
ECONOTRE
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
ENGIE COFELY
ENROBES TOULOUSE
FIBRE EXCELLENCE SAINT-GAUDENS
FONDERIES DECHAUMONT FIBRE EXCELLENCE
IMERYS TALC LUZENAC FRANCE
KNAUF SUD-OUEST
LAFARGE CEMENTS
SECAM
SETMI
SETMO / NOVERGIE
SIADOUX /B.G.O.
SNAM
SOCARA ROUSSILLE
SOGEFIMA / MALET
SOGRAR / B.G.O.
SOLEV
SNCF RÉSEAU - EIV
STCM
TARNAISE DES PANNEAUX
UMICORE
UNION DES INDUSTRIES CHIMIQUES
UNION DES INDUSTRIES DE PROTECTION DES PLANTES
VÉOLIA
VERRERIE OUVRIÈRE D'ALBI

COLLÈGE COLLECTIVITÉS

C.A. DE L'ALBIGEOIS
C.A. CASTRES-MAZAMET
C.A. GRAND FIGEAC
C.A. GRAND MONTAUBAN
C.A. DU MURETAIN
C.A. GRAND TARBES
COMMUNE DE SAINT-MARTIN
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN ET GARONNE
CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE
DECOSET
RODEZ AGGLOMÉRATION
SICOVAL
TISSEO-SMTC
TOULOUSE METROPOLE
VILLE D'AUCH
VILLE DE BALMA
VILLE DE BLAGNAC
VILLE DE COLOMIERS
VILLE DE CUGNAUX
VILLE DE LOURDES
VILLE DE MILLAU
VILLE DE PORTET-SUR-GARONNE
VILLE DE TARBES
VILLE DE TOULOUSE

COLLÈGE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES - ASSOCIATIONS

ADAM
DIDIER ALAIN
DUCHENE BERNARD
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MIDI-PYRÉNÉES
FREDON
GADEL
LANGE RÉGINE
MAI POUMONS
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SANTÉ MIDI-PYRÉNÉES
RAYNAL MICHEL

9 RÉUNIONS DES INSTANCES EN 2016

BUREAUX DE L'ASSOCIATION

15 AVRIL 2016
15 SEPTEMBRE 2016
23 NOVEMBRE 2016

CONSEILS D'ADMINISTRATION

24 MAI 2016
10 JUIN 2016
20 SEPTEMBRE 2016

ASSEMBLÉES

GÉNÉRALES ORDINAIRES
23 JUIN 2016
12 DÉCEMBRE 2016

ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
12 DÉCEMBRE 2016

* 5 réunions des instances en 2015

NOUVEAUX PARTENARIATS, PARTENARIATS RENOUVELÉS

LES NOUVEAUX PARTENARIATS

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

FONDERIES DECHAUMONT

Convention signée le 30 mars 2016 : mise en œuvre et suivi d'un dispositif d'évaluation de l'impact potentiel des activités de la Fonderie sur l'air ambiant.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

AIRBUS

Convention signée le 8 août 2016 : elle a pour objet l'évaluation sur le territoire de l'impact des projets et politiques environnementales mises en œuvre par AIRBUS :

- ▶ Des études d'évaluation et de suivi des émissions de polluants et gaz à effet de serre,
- ▶ Des campagnes d'évaluation de la qualité de l'air,
- ▶ Des modélisations de la qualité de l'air et le suivi
- ▶ La mise à jour régulière d'indicateurs.

AXE 2 CLIMAT AIR ÉNERGIESANTÉ PARTENARIATS

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ

Convention signée le 28 novembre 2016 : cette convention-cadre a pour objectif de mettre en place un dispositif visant à mieux connaître les inégalités environnementales de santé sur la région :

- ▶ Mise en place d'une base de données partagée sur différents facteurs environnementaux et des indicateurs de santé,
- ▶ Élaborer des outils de description et d'analyse des inégalités environnementales de santé,
- ▶ Renforcer la lisibilité des disparités régionales en santé-environnement.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

AXE 2 CLIMAT AIR ÉNERGIESANTÉ PARTENARIATS

AXE 4 INFORMATION COMMUNICATION

LES PARTENARIATS RENOUVELÉS OU ÉTENDUS

TOULOUSE MÉTROPOLE

Évaluation et prévision de la qualité de l'air, inventaire des émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre, modélisation urbaine haute définition, suivi du PCAET et du PPA.

CONSEIL RÉGIONAL D'OCCITANIE

Renouvellement en cours dans le cadre géographique étendu d'Occitanie.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

SABLIÈRES MALET

Suivi des retombées de poussières pour l'évaluation de l'impact de l'activité sur l'environnement – extension du dispositif de mesures.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

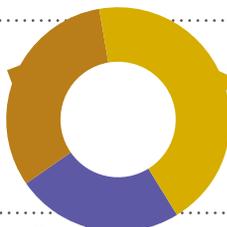
SECAM

Suivi des retombées de poussières pour évaluer l'impact de l'activité sur l'environnement – extension du dispositif de mesures.

LE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Un financement assuré par l'État, les collectivités et les industriels et une prise de décision partagée par les 4 collèges de l'ORAMIP sont les garanties de l'indépendance et de la transparence de son information.

32%
Ministère
de l'Écologie



44%
Activités
émettrices

24%
Collectivités
territoriales

ÉQUIPE SALARIÉE

9
FEMMES

12
HOMMES

D'ATMO MIDI PYRÉNÉES ORAMIP VERS ATMO OCCITANIE

CONSTRUIRE L'OBSERVATOIRE SUR LA BASE DE VALEURS COMMUNES

Les adhérents d'Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP et AIR LR se sont pleinement impliqués dans la création de la nouvelle association de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées qui verra le jour en début d'année 2017.

L'élaboration de la stratégie et du plan d'actions à 5 ans pour le nouvel observatoire a démarré en début d'année, et s'est poursuivie lors de la rencontre du 20 septembre 2016. Une journée de rencontre des adhérents des deux associations a permis de construire les objectifs et les valeurs de la future association. Un questionnaire en ligne a permis de compléter cette journée pour recueillir les avis des adhérents et des équipes des salariés.

À l'issue de la concertation :
5 valeurs fondatrices sont retenues

Conformité Fraternité Vigilance Compréhension
Excellence Adaptabilité Synergie Contribution
Vision Humanisme Proximité Anticipation Énergie
Assurance Honnêteté Générosité Importance
Autonomie Maîtrise Stabilité Gagner Simplicité Réflexion
Utilité Intelligence Compétence Bienveillance
Prise de décision Satisfaction
Succès Rigueur Efficacité Soutien Cohérence
Enthousiasme Travail d'équipe
Service Réciprocité Expertise Conviction Clarté
Conscience Convivialité
Courtoisie Indépendance Performance
Vérité Unité Respect Solidarité
Concentration Transparence Sécurité Expérience
Sérénité Franchise Solidité Égalité Empathie Fiabilité
Exploration Coopération Endurance Diversité
Créativité Crédibilité Partage Engagement Encouragement
Exactitude Équité Croissance Vitalité Volonté
Dynamisme Flexibilité Sentiment d'appartenance

COMMENT ONT ÉTÉ PRIORISÉS LES AXES STRATÉGIQUES DE L'OBSERVATOIRE ?



**MISSION
D'INTÉRÊT
GÉNÉRAL**

- GARANTIR LA SURVEILLANCE
au service des territoires
Primordial 22%



**ENJEUX AIR
CLIMAT ENERGIE
SANTÉ**

- S'adapter aux
ENJEUX AIR / CLIMAT / ÉNERGIE / SANTÉ
Primordial 14%



**IMPACT DES
ACTIVITÉS ET
AMÉNAGEMENTS**

- Évaluer et suivre
L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES
Primordial 23%



**INNOVATION
OBSERVATOIRE
DE DEMAIN**

- PRÉPARER L'OBSERVATOIRE
DE DEMAIN et innover
Primordial 18%



**INFORMATION
SENSIBILISATION
CONCERTATION**

- INFORMER, SENSIBILISER
et se CONCERTER
Primordial 23%



Crédit illustration : HARTER ARCHITECTURE (perspective réalisée par LES YEUX CARRÉS)

CONSTRUCTION DES NOUVEAUX LOCAUX POUR L'OBSERVATOIRE : LE PROJET SE CONCRÉTISE

LE PROJET IMMOBILIER D'ATMO MIDI-PYRÉNÉES-ORAMIP : UN PARTENARIAT

Les contributions des partenaires ont été diverses : financières, d'expertise, d'accompagnement et de suivi...

Conseil Régional, Toulouse Métropole, Conseil Départemental de Haute-Garonne, Fibre Excellence Saint-Gaudens, UMICORE, et de nombreux industriels de la région.



À L'ORIGINE DU PROJET

Inscrit à l'objectif 4.2 du projet associatif « améliorer l'exemplarité environnementale et sociale de l'ORAMIP », le projet de construction a été étudié sur la base de trois critères :

- ▶ la qualité environnementale du bâtiment,
- ▶ l'accessibilité (proximité des transports en commun)
- ▶ la visibilité de la structure.



FAVORISER LE TRAVAIL COLLABORATIF PAR UN BÂTI ÉCONOMIQUE ET DE QUALITÉ

Le projet élaboré par le cabinet d'architecture HARTER a pour ambition de :

- ▶ **Valoriser** un site de qualité : le terrain est arboré et situé en limite de voie ferrée de la ligne Auch-Toulouse, avec une orientation permettant de créer un environnement de travail de qualité ;
- ▶ **Favoriser** les échanges et le travail collaboratif : les bureaux sont organisés autour d'un vaste volume central sur deux niveaux.
- ▶ **Créer**, par les orientations techniques retenues, un bâtiment d'activité simple et économique, en investissement comme en exploitation, garantissant des performances acoustiques, thermiques et énergétiques.

CHRONOLOGIE DU PROJET

14 MARS 2016 : OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

1^{ER} AOÛT 2016 : DÉBUT DES TRAVAUX

15 DÉCEMBRE 2016 : MISE HORS D'EAU

FIN DÉCEMBRE 2016 : MISE HORS D'AIR



MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

AXE 1

Garantir la mission d'intérêt général de surveillance de la qualité de l'Air et contribuer aux stratégies nationale et européenne



ENJEUX AIR CLIMAT ENERGIE SANTÉ

AXE 2

Adapter l'observatoire aux enjeux transversaux Air Climat Energie Santé



IMPACT DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS

AXE 3

Evaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air



MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

AXE 1

► Déployer la stratégie d'Atmo Occitanie sur le territoire régional

Mobiliser les adhérents pour la construction et l'adoption du plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air pour 2017/2021.

Harmoniser les cotisations et renouveler les conventions : renouveler les conventions de partenariats en intégrant les nouvelles modalités de cotisations et les services rendus aux partenaires.

Renouveler la convention avec l'Etat (DREAL) pour le territoire de la nouvelle région, pour une durée de trois années.

Partager les objectifs de surveillance et d'accompagnement des partenaires : renouveler et développer les conventions partenariales, valoriser les connaissances produites par Atmo Occitanie.

Mobiliser l'équipe d'Atmo Occitanie pour répondre aux attentes des partenaires : partager et déployer la stratégie, organiser et accompagner les équipes vers des méthodes communes et des outils partagés. Adapter une nouvelle démarche qualité au service de l'organisation et des objectifs stratégiques.

Accompagner les services de l'État et adapter le dispositif de surveillance de la qualité de l'air pour décliner localement le nouvel arrêté relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.

► Assurer une couverture optimale du territoire régional déployant un dispositif intégré : stations de mesures, outils de modélisation et inventaire des émissions de polluants atmosphériques

Assurer un suivi pérenne de l'ozone en maintenant le suivi en Ariège et en Aveyron.

Réaliser une campagne de mesures longue durée sur le territoire en partenariat avec la région Occitanie (Lozère). Ce partenariat prévoit également la réalisation de deux campagnes de mesures de l'ozone en période estivale.

Déployer un dispositif d'évaluation de la qualité de l'air à Cahors dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Régionale de Santé du Lot.

Contribuer à l'évolution et au déploiement des dispositifs de gestion des épisodes de pollution sur le territoire de la région Occitanie, en intégrant les nouveaux arrêtés départementaux.

Prolonger le suivi de la qualité de l'air mis en place en mars 2015 au stade de La Fobia à Montauban afin de confirmer l'exposition de ce territoire à des épisodes de pollution de l'air récurrents en période hivernale.

Mener une réflexion sur la réorganisation du dispositif de surveillance dans les zones à enjeux en équilibrant les suivis en situation de fond et ceux réalisés à proximité du trafic routier.

Mener une réflexion sur la réorganisation du dispositif régional de suivi de l'ozone et des mesures fixes pour les polluants ne présentant pas de dépassements des seuils réglementaires (SO₂, CO et benzène) dans le cadre du nouveau zonage du territoire (PRSQA 2017-2021).

► Mettre en conformité le dispositif de surveillance : réorganiser le dispositif de suivi à proximité du trafic routier

Remplacer les stations de qualité de l'air de la rue Pargaminières et de la rue de Metz à Toulouse par un nouveau site qui réponde aux exigences européennes en termes de suivi à proximité d'axes routiers et qui soit pertinent en termes d'exposition des populations et conforme aux contraintes architecturales du cœur de Toulouse.

Mettre en place un dispositif de suivi des NOx et particules en suspension à proximité du trafic routier sur Perpignan : déployer des campagnes mobiles pour valider des sites potentiels en lien avec la collectivité.

► Cartographier le dioxyde d'azote

Cartographier l'exposition des populations au dioxyde d'azote (NO₂) sur les agglomérations de Tarbes, Montauban, Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes.

Approfondir les connaissances sur les concentrations en dioxyde d'azote (NO₂) sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABM) dans le cadre du PDU

► Participer à la stratégie nationale de suivi de l'équivalence métrologique des dispositifs

Participation au suivi d'équivalence des appareils de mesures automatiques de particules en suspension organisé par le LCSQA et valoriser les résultats localement. Le site de Montpellier Prés d'Arènes fait partie des sites nationaux participant à ce suivi d'équivalence avec des mesures lors du 2nd semestre 2017.



ENJEUX AIR CLIMAT ENERGIE SANTÉ

AXE 2

► Contribuer à la scénarisation, l'évaluation et le suivi des plans et programmes sur le territoire régional en partenariat avec les autres acteurs : PCAET, PRSE, SRADET, PPA, PDU...

Participer à la révision des Plans et Programmes

Contribuer à l'évaluation et au suivi des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) des agglomérations de Montpellier, Toulouse et Nîmes : ATMO Occitanie participera à l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre des actions pour lesquelles il est identifié comme partenaire et produira les indicateurs de suivi annuels arrêtés au niveau national sur la base des données actualisées mises à disposition par les partenaires.

Développer les partenariats avec collectivités mettant en place des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) pour la réalisation du diagnostic initial du territoire, l'évaluation des potentiels de réduction, le suivi des actions mises en œuvre.

Accompagner les services de l'Etat et du Conseil Régional dans la mise en place du nouveau Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADET).

► Actualiser l'inventaire des sources de pollution de l'air sur la région Occitanie

ATMO Occitanie poursuit la mise à jour périodique de l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Ce travail permet d'améliorer les données d'entrée des modèles de prévision et de produire des indicateurs de référence pour les plans et programmes. En 2017/2018, l'objectif sera de produire l'inventaire sur une même année de référence et sur l'ensemble du territoire régional en harmonisant les procédures de travail.

► Poursuivre notre participation à la plateforme ICARE

En 2017/2018, ATMO Occitanie s'appuiera sur la dernière version (V3.2) de la plateforme ICARE, Inventaire CAdastré REgional, pour la mise à jour de l'inventaire des émissions de polluants et gaz à effet de serre à l'échelle communale. Les émissions du secteur des transports resteront à quantifier à l'aide d'outils développés en lien avec les partenaires locaux.



INNOVATION OBSERVATOIRE DE DEMAIN

AXE 4

Préparer l'observatoire de demain et participer à l'innovation : phytosanitaires, odeurs, pollens, nanoparticules, air intérieur, nouvelles technologies d'observation



IMPACT DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS

AXE 3

► Accompagner les partenaires industriels pour l'évaluation de la contribution de leur activité aux émissions et à la qualité de l'air dans leur environnement.

Adaptation du dispositif régional de mesures des retombées des poussières sédimentables autour des carrières en lien avec l'évolution de la réglementation. La surveillance des retombées de poussières sédimentables est historiquement effectuée à l'aide de plaquettes de dépôts. Ce mode de surveillance doit être remplacé par des collecteurs en 2018 ce qui entrainera une réorganisation complète de ces dispositifs ainsi que de la logistique associée, et un renouvellement des conventions avec les partenaires concernés.

Mesures de composés organiques volatils autour des sites industriels de SCORI et HEXIS à Frontignan voir si convention ?

Maintien des partenariats industriels notamment dans le cadre des suivis de l'impact des activités à proximité des incinérateurs SETMI et ECONOTRE, de la STEP de Toulouse Ginestous, et de la société Fonderie Dechaumont

► Accompagner les partenaires pour l'évaluation de l'impact sur la qualité de l'air des aménagements urbains et des infrastructures de transports (PL, Rail, Route, TC, port maritime, aéroport)

Impact sur la qualité de l'air de la création de la rocade Ouest de Perpignan voir si convention ?

Surveiller la qualité de l'air dans le métro de l'agglomération toulousaine et le long du tracé de transport en commun en partenariat avec SMTC-Tisséo : Plusieurs études sont prévues pour le suivi de l'impact de l'aménagement d'infrastructures de transports sur la qualité de l'air. La totalité de la ligne du tramway fera notamment l'objet d'une campagne de mesure et d'une cartographie de la pollution. Les études d'impact de l'aménagement du téléphérique urbain sud (TUS) et de la troisième ligne de métro seront également réalisées par Atmo Occitanie.

Réaliser l'état des lieux de la qualité de l'air dans la zone artisanale de la communauté de communes de Sommières : campagnes de mesures de NO2 et benzène par tubes passifs

Réaliser l'état des lieux de la qualité de l'air avant la mise en service de l'incinérateur de boues de la STEP de Béziers en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABM)

Réaliser l'état des lieux qualité de l'air (NO2, PSED, PM 10, PM 2,5) dans la zone industrielle du Capiscol à Béziers en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABM)

Evaluer l'influence de la mise en service du déplacement de l'autoroute A9 au droit de Montpellier sur la qualité de l'air en partenariat avec ASF.

Étudier l'impact des aménagements le long du périphérique toulousain, échangeur Lespinet Ranguéuil en partenariat avec la DREAL et la ville de Toulouse : aménagement de murs anti-bruit et mise à 2x3 voies du périphérique toulousain à proximité de zones résidentielles et de groupes scolaires. L'objectif est de mettre en évidence l'impact de ces aménagements en termes de pollution atmosphérique sur cette zone.

Évaluation de la qualité de l'air sur des projets d'aménagements urbains (quartier des Amidonniers, quartier Saint Sernin, Rue Bayard, Allée Jean Jaurès...) en partenariat avec Toulouse Métropole.

► Améliorer les connaissances aux abords de la plateforme aéroportuaire Toulouse Blagnac

Valoriser et accompagner l'aéroport de Toulouse Blagnac pour informer sur les cartographies de pollution atmosphérique modélisées sur la zone aéroportuaire.



INFORMATION SENSIBILISATION CONCERTATION

AXE 5

Informier, sensibiliser, se concerter



INNOVATION OBSERVATOIRE DE DEMAIN

AXE 4

► Consolider un observatoire régional des odeurs pour évaluer les gênes olfactives

Bassin de Thau : bilan de la 1ère année de fonctionnement de l'Observatoire d'odeurs

Mise en place d'un observatoire des odeurs autour de la STEP de Béziers

► Améliorer les connaissances sur diverses thématiques : odeurs, pollens, nanoparticules, air intérieur, nouvelles technologies d'observations...

Évaluation de l'impact de l'aménagement de haies arborées en bordure de l'autoroute A9 sur la qualité de l'air (partenariat avec ASF). Étude sur 10 ans, avec l'utilisation de 8 micro capteurs NO2 et particules couplés avec une station de mesures mobiles.

Sur la base du pollinarium mis en place à Tarbes et des projets envisagés par d'autres collectivités, en prenant en compte les informations fournies par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), participer à la définition des modalités de diffusion des informations en lien avec l'Agence Régionale de Santé et à travers la conclusion d'une convention multi-partenaire.

► Améliorer les connaissances sur les particules

Mesures de particules « Black Carbon » afin de mieux comprendre la composition des particules dans l'air ambiant sur quel territoire ?

► Mettre en place un conventionnement avec l'Institut Mines Telecom Lille Douai (IMT-LD)

Finaliser la convention avec l'IMT-LD pour la gestion de la station rurale nationale de mesures MERA à Peyrusse-Vieille (Gers).

► Assurer le suivi des phytosanitaires dans l'air

Mener des campagnes de mesures dans les départements du Lot et de Haute-Garonne dans le cadre du partenariat avec l'ARS-46 et le conseil départemental de Haute-Garonne. Accompagner le programme national d'évaluation Repp'Air en lien avec une chambre départementale d'agriculture.



INFORMATION SENSIBILISATION CONCERTATION

AXE 5

- Créer un nouveau site internet pour Atmo Occitanie,
- Créer et déployer une nouvelle charte graphique,
- Accompagner la diffusion et l'appropriation du projet stratégique (PRSQL) auprès des équipes et adhérents,
- Renforcer la présence médiatique d'Atmo Occitanie,
- Dans le cadre d'une convention avec l'Agence Régionale de Santé, sensibiliser à la pollution atmosphérique les enfants des établissements scolaires situés préférentiellement sur les zones des Plans pour la Protection de l'Atmosphère d'Occitanie.

Au 1^{er} janvier 2017,

ATMO MIDI PYRÉNÉES ORAMIP DEVIENT ATMO OCCITANIE

Atmo OCCITANIE - Agence Toulouse

10 bis, chemin des Capelles - 31300 TOULOUSE

Tél. : 05 61 15 42 46 / Fax : 05 61 15 49 03

E-mail : contact.toulouse@atmo-occitanie.org

Internet : <http://atmo-occitanie.org>



Document co-financé par la Région Occitanie

Tirage : 550 ex. N° ISSN : 2263-2387 - Dépôt légal : à parution.

PUBLICATION NON REDIFFUSÉE EN CAS DE DONNÉES INVALIDÉES. DIRECTEUR DE PUBLICATION : THIERRY SUAUD PRÉSIDENT D'ATMO OCCITANIE. CONTENU RÉDACTIONNEL : ATMO OCCITANIE. CONCEPTION-RÉALISATION : AGENCE CONVERGENCE RCB B 344 600 598, 05 62 15 04 43. CRÉDIT PHOTO COUVERTURE : CHARLOTTE LEFÈVRE. IMPRESSION : MCC GRAPHICS